

prentissage, celui de l'anglais. En mai 1909, moyennant un prix minime, il reçut enfin du gouvernement canadien la concession prévue par la loi, les 64 hectares de sol nu, inculte, qu'il se hâta d'entourer de fils de fer, pour marquer ses limites.

Macel Dugas était propriétaire, mais seul, à 80 kilomètres de toute habitation, sans autre abri que la tente de toile qu'il apportait. Mais il se dit que c'était déjà beaucoup de ne pas avoir l'avenir barré par les compétitions, de ne pas payer d'impôt,—ou si peu,—et de vivre à sa guise, et il commença de défricher, puis l'hiver approchant, il fallut bâtir la maison. Maison de troncs d'arbres, comme celles qu'il avait vues, et qu'il ne voyait plus. Dans sa charrette, ayant mis quelques provisions, il partait pour plusieurs jours, finissait par atteindre un bois, et revenait avec un chargement.

Un an plus tard, la case étant solide et le défrichement en train, il épousait une parisienne, dont le frère, lui aussi, s'était fait colon, et habitait quelque part, là-bas, dans la prairie. Ce fut le bonheur. Les récoltes commencèrent. Avec le prix du blé, on acheta de nouvelles parcelles de terre. La ferme eut bientôt cent hectares. Elle était couverte de moisson, la jeune femme élevait trois enfants, lorsque, en août 1914, on apprit que la France avait besoin de ses hommes.

La décision était dure à prendre. Elle fut immédiate. Marcel Dugas débarquait au Havre, en costume de colon, dès le 13 septembre, et rejoignait son régiment à Bernay, Eure. Sergent instructeur, cet homme d'énergie eut bien vite fait de se faire connaître comme un entraîneur. Le 1er juin 1915, il partait pour le front de guerre. La mort le guettait comme tant d'autres. Il avait pensé à elle le premier. Chrétien de race, donnant, de sa foi, cet exemple tranquille et sans forfanterie, que la vérité inspire et où elle transparait, il venait de répondre à sa soeur, qui s'inquiétait de ce départ : "Ce que Dieu fait est bien fait. Si je meurs, Madeleine, c'est que ma mort sera plus utile que ma vie".

Le 25 septembre 1915, à la tête de ses hommes, qui sortaient du bois de la Folie et marchaient à l'assaut, il fut frappé mortellement. Pendant quinze jours son corps demeura entre les lignes. Les hommes voulaient le ravoïr et l'ensevelir, parce que le sergent Dugas avait été en France très courageux, très bon, et leur ami. Trois d'entre eux, une nuit, en rampant, allèrent, sous les balles ennemies, relever le corps du sergent, qu'ils rapportèrent dans une capote. Ils l'ont inhumé dans le cimetière de Neuville-Saint-Vaast.

Je voudrais qu'on décernât la croix de guerre à ce brave, qui est venu de si loin mourir pour nous. Je voudrais que dans la ferme où la jeune veuve est restée avec ses quatre enfants,—le quatrième est né au début de 1915,—la petite croix de bronze, avec son ruban vert et rouge, fût pendue à la muraille, et qu'on pût dire aux passants de la prairie canadienne : "Voyez, celui qui bâtit de ses mains a tout quitté pour la France, et la France s'est souvenue". René BAZIN, de l'Académie française.